

Fiche signalétique

ZAP Super démousseur

Date de publication : 27/05/2016 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : ZAP Super démousseur

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Ingrédients non dangereux			

Synonyme(s) : Inconnus.

Nom chimique : Mélange d'alcools et d'adduit de polysiloxane.

Usage(s) du produit : Anti-moussant/démousseur.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Propriétés physiques : Liquide limpide jaune clair à légère odeur.

Voies d'administration : Yeux, peau, ingestion et inhalation.

Effets d'une exposition aiguë : Peut irriter les yeux, la peau et le système respiratoire. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Effets d'une exposition chronique : Inconnus.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Ingestion : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire une tasse d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

Avis au médecin : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : >93 °C (vase clos PM).

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : Pour des incendies importants, utiliser une mousse aqueuse qui forme un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. Pour des incendies de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : S'il est chauffé, le produit peut se décomposer en produits toxiques, notamment du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

Déversements, fuites ou dégagements : En cas de déversement sur le sol, arrêter tout autre déversement et l'étendue de la contamination et absorber avec un absorbant adéquat. Laver les surfaces dures avec un détergent et de l'eau et absorber avec un absorbant adéquat. En cas de déversement dans l'eau, arrêter tout autre dégagement et utiliser un barrage et/ou la dérivation afin de minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, ainsi que la terre, l'eau et l'absorbant contaminés, afin de les éliminer de manière adéquate. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes si on doit déclarer le dégagement ou s'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Inconnus.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Ne pas exposer le produit à des températures supérieures à 40 °C.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsque le produit risque d'entrer en contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : En présence du brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA.

Équipement de protection supplémentaire : Bassin oculaire.

Mesures d'ingénierie : Assurer une extraction d'air local ou une aération adéquates.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide limpide jaune clair.

Odeur : Légère odeur.

Poids volumique apparent : 0,97.

Point d'ébullition : Non déterminé.

Point de fusion : Non déterminé.

Solubilité (eau) : Non soluble.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : Aucune donnée.

Volatilité en % : Non déterminée.

Taux d'évaporation (éther=1) : Non déterminé.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Aucune donnée.

Densité de vapeur (air=1) : Non déterminée.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Inconnues.

Matières incompatibles : Oxydants puissants.

Produit(s) de décomposition dangereux : S'il est chauffé, le produit peut se décomposer en oxydes de carbone et des gaz possiblement irritants.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut irriter les yeux, la peau et le système respiratoire. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Inhalation : L'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau : Peut irriter la peau, surtout en cas de contact prolongé ou répété.

Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux peut entraîner une irritation modérée.

Ingestion : Peut entraîner une irritation du tractus gastro-intestinal, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Effets chroniques : Le contact répété avec la peau peut entraîner une dermatite. Peut aggraver des problèmes de la peau, des yeux et des poumons existants.

Cancérogénicité : Les matières actives du produit ne sont pas classées comme cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA et le NTP.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : Non déterminés.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

Persistence et dégradation : Inconnues.

13. ÉLIMINATION

1 Élimination du contenant : Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter les rinçures dans le réservoir de pulvérisation. Si possible, offrir le contenant en vu de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un dépotoir, ou selon une autre méthode approuvée par les autorités locales.

Élimination des déchets : Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : Non réglementé.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.